

## Nettoyage de Printemps :



Samedi 2 avril à 10h devant la mairie. Prévoyez des bottes et des gants.

**Inauguration de la chaudière :** afin de rendre le moment plus convivial, l'inauguration est reportée au 26 mars 2022 à 11h.

## Inscription Ecole

Nous demandons aux parents d'enfants nés en 2019 et aux nouveaux arrivants de bien vouloir procéder à leur préinscription auprès de la mairie (au secrétariat ou par e-mail). Merci.



## Groupes consultatifs

Candidatures à soumettre avant mi-mars :  
**Chemin ruraux :** identification et recensement des sentiers pour améliorer la continuité des chemins et des promenades  
**Sécurisation de la voirie et développement des modes doux :** réflexions et projets pour la sécurisation et le partage de la voirie, étude des points sensibles

## Décès Etat civil

Mr BROCHIER Gilbert René, décédé le 24 juillet 2021  
Mr METZ Olivier, décédé le 28 janvier 2022

## Naissances

TURC Alicia, Brune, Aline née le 10 Janvier 2022, sur la commune de Réaumont !

Retrouvez l'article du Riomont sur le site internet avec la lecture en ligne du journal et les liens cliquables.

## Coupe de parcelles boisées (Mercuel-Pré Izard)



Les propriétaires des parcelles boisées en bordure de la route du Mercuel et de la route du Pré Izard ont été contactés par la commune cet automne pour les rappeler à leur obligation **d'élagage des arbres en bordures de voirie** et leur rappeler leur responsabilité : route de Pré Izard, les toitures des cars scolaires heurtent de nombreuses branches et route du Mercuel, de nombreux câbles téléphoniques sont emprisonnés dans les branches causant des coupures régulières. Enfin sur certaines de ces parcelles, des arbres morts à demi couchés surplombent la route avec des risques évidents en terme de sécurité.

Certains de ces propriétaires se sont organisés pour faire effectuer par une entreprise **des coupes sur l'intégralité de leurs parcelles boisées** qui souvent n'avaient pas été entretenues depuis des décennies. Fort de ces éléments, la commune a pris l'initiative d'organiser une réunion avec des techniciens du Pays Voironnais, de la Chambre de l'Agriculture et en associant le Pic Vert **pour les sensibiliser à la gestion forestière ainsi qu'à la préservation de l'environnement**. Certains arbres ont été marqués avec le Pic Vert pour leur préservation. Ce chantier, **privé**, doit se dérouler à partir du 07 février pour environ 2 semaines.

Les coupes qui vont être effectuées sont des coupes dites rases qui n'ont rien à voir avec le défrichage et constituent la plupart du temps une étape dans le cycle de certaines forêts, notamment pour les tailles de feuillus et en particulier de châtaigniers. En coupant la souche à ras, des rejets sur souche avec des brins vont repousser, pour constituer des cépées. Les parcelles vont donc se reboiser naturellement dans les prochaines années.



## MAIRIE

Ouverture au public : lun., jeu., vend. 10h-12h00 et mer. 10h-12h/13h-16h.  
Urbanisme sur rdv mar. 16h-18h

Autres horaires d'accueil possibles sur Rdv

Tél : 04.76.91.05.78 / Ligne Urbanisme : 04.76.93.27.69 / Mail : reaumontaccueil@wanadoo.fr  
www.mairie-reaumont.fr / Page Facebook : fb.me/MairieReaumont

Pour recevoir le Riomont en format informatique, veuillez en faire la demande en mairie.

COMITÉ DE RÉDACTION : COMMISSION COMMUNICATION  
Directeur de publication : Patrick MOREL - ISSN 1274 - 7203 -  
Tirage : 450 exemplaires sur papier recyclé  
Réalisation et impression sur papier recyclé - Mairie de Réaumont



# Réaumont

Le journal de la commune de Réaumont

N°143 Février 2022

Chers Réaumontaises et Réaumontois,

Cette année 2021 s'achève une fois de plus dans un contexte éprouvant nous obligeant à annuler la cérémonie des vœux ainsi que le repas de Noël de nos aînés, mais cela ne nous empêche pas, malgré les contraintes sanitaires harassantes, de nous tourner vers l'avenir et de faire un bilan de cette année écoulée sur nos réalisations, et également sur la réorganisation des agents municipaux des services techniques, administratifs et scolaires.

Vous l'avez certainement remarqué, les effectifs ont été fortement remaniés depuis le départ en retraite de l'ancienne secrétaire de mairie en aout 2020 et l'arrivée d'un nouvel agent en charge principalement de l'urbanisme. En 2021, les changements se sont poursuivis avec d'autres départs : celui d'un agent au service administratif, d'un agent au service technique et d'un agent au service scolaire.

Avec l'arrivée du nouveau secrétaire général en mars, nous avons lancé plusieurs campagnes de recrutement qui se sont avérées fructueuses. Je ne peux que me réjouir d'avoir désormais une équipe complète, opérationnelle sur laquelle m'appuyer en toute confiance.

Je tenais donc tout particulièrement à les remercier pour leur engagement car c'est une des clés de la réussite de l'action municipale. Ils ont su absorber les énormes contraintes afin d'assurer la continuité des services publics dans des conditions souvent difficiles.

Merci à l'équipe scolaire qui a tenu bon et a su faire preuve de solidarité et d'adaptation dans les moments les plus critiques de la pandémie, et encore aujourd'hui.

Merci aux agents du service technique toujours disponibles auprès des élus et des habitants.

Et enfin merci aux agents du service administratif, qui ont su faire preuve de discernement et qui sont restés opérationnels, en cette période de surcharge de travail.

Le travail de fond est l'expression d'un projet municipal, concerté et cohérent.

Je souhaite également souligner combien mon équipe d'élus a su prendre des décisions nécessaires pour le bien de la commune. C'est un vrai travail d'équipe. Mes adjoints sont investis d'une vraie délégation, cette délégation repose sur la confiance. Elle donne à chacun d'eux les moyens de mener à bien les projets qui relèvent de leur compétence.

J'adresse tous mes sincères remerciements aux conseillers municipaux et aux adjoints pour leur loyauté et leur engagement à mes côtés. La base de notre travail, c'est la concertation et le dialogue avec notamment la mise en place de l'ouverture des commissions extra-municipales (URBA, cantines, jeux théâtre de verdure, et récemment chemins ruraux et sécurisation de la voirie et développement des modes doux) aux réaumontois.



Passons aux réalisations effectuées en 2021 :

\* Le remplacement de la chaudière à bois par une plus puissante afin de pouvoir raccorder l'école qui était chauffée jusque-là à l'électricité, avec des factures assez considérables. La chaudière remplacée avait été mise en place en 2004 sous le mandat de

# INFORMATIONS COMMUNALES

Maxime CLEMENT-GUY. Elle fut la première chauffe-rie bois du Pays Voironnais.

\* La poursuite de la procédure d'adoption d'un nouveau PLU, l'acquisition d'un logiciel de suivi et de gestion des concessions du cimetière, la remise à jour des signalisations et des marquages au sol, la rénovation des assises bois du théâtre de verdure...

\* L'acquisition de matériels divers : laveuse autopor-tée pour la salle des fêtes, laveuse pour l'école, véhi-cule électrique, camion benne 3T5, ponceuse, ton-deuse, nouvelles illuminations de Noël...

\* Des matériels et aménagements pour l'école : des vidéo projecteurs interactifs avec tableaux numé-riques et ordinateurs portables, des vélos, des pla-cards de rangements, des tapis de sécurité autour des poteaux bétons.

Tournons-nous maintenant vers la nouvelle année :

\* La rénovation des courts de tennis, la mise en place de volets roulants sur le bâtiment de l'école, le remplacement des jeux du théâtre de verdure, la

sécurisation des routes communales, la rénovation d'une partie du mur du cimetière.



\* Le lancement d'un conseil municipal des enfants, la mise en place de l'aide aux devoirs qui a débuté le mois dernier — j'en profite pour remercier les membres bénévoles, Danièle DECHAUD, Claire BAIL-LON, Alain PAQUIER et Roger LEGALL qui a été le précurseur du projet.

Toute l'équipe municipale s'associe à moi pour vous présenter des vœux d'harmonie, de partage et de réussite pour une année 2022 fructueuse et pleine d'enthousiasme. Bonne et heureuse année à tous.

Patrick MOREL

## Élections Présidentielles 2022



Les **10 et 24 avril** prochains auront lieu les élections présidentielles. L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 4 mars 2022 directement à l'accueil de la mairie, et jusqu'au 2 mars 2022 pour les inscriptions en ligne.

**Comment procéder ? Plusieurs possibilités s'ouvrent à vous**

- à l'accueil de la mairie muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture, avis d'imposition...) et d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport).
- en ligne, inscriptions sur le site service-public.fr
- par courrier : télécharger et imprimer le formulaire cerfa N° 12669\*02 et joindre les pièces indiquées (justificatif d'identi-té et de domicile). Attention, assurez-vous que la mairie soit destinataire de votre courrier avant la date limite.

**Vous souhaitez vérifier si vous êtes déjà inscrit ?**

Sur service-public.fr à la rubrique « Accueil particuliers / Ser-vices en ligne et formulaires / Interroger votre situation élec-torale » ou en contactant la mairie directement.

Toutes les cartes d'électeur seront ré-imprimées cette année. Vous la recevrez avant le 1er tour dans votre boîte aux lettres, distribution faite par les services de La Poste. Si vous ne la re-cevez pas, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de mairie.

## Conseil municipal des Enfants

Le samedi 15 janvier, une réunion d'information a eu lieu afin de mettre en place le « conseil municipal des en-fants ». En présence d'élus, Mr. Roger Legall a présenté et expliqué le projet à environ 20 parents et enfants. Ils vont pouvoir en parler entre eux, ainsi les enfants pourront se porter candidats.

Les enfants intéressés peuvent désor-mais déposer leur déclaration de candi-dature et leur fiche de disponibilité **avant le 28/02** au secrétariat de la mair-rie. Ces deux documents leur seront dé-posés dans leurs boîtes aux lettres (et sont disponibles sur le site de la mairie). Les élections se dérouleront avant fin mars 2022.

Les enfants de CM1, CM2, 6ème qui n'ont pas pu être présents peuvent se signaler par mail auprès du secrétariat de la mairie pour obtenir toutes les in-formation.

# INFORMATIONS COMMUNALES

## Aide aux devoirs



L'aide aux devoirs a démarré le 10 janvier 2022 comme prévu (les lundis de 16h45 à 17h45) et s'adresse aux élèves du cycle 3 (CM1-CM2) jusqu'au 28 mars 2022. Il est toujours possible de rejoindre le groupe en remplissant le formulaire dispo-nible sur le site internet de la mairie (ou en mairie).

Pour les élèves du cycle 2 (CP-CE1-CE2), cette aide aux devoirs démarrera le lundi 4 avril 2022. Vous pou-vez également vous inscrire dès maintenant grâce au formulaire déjà distribué en classe ou à télécharger sur le site de la maire.

Des nouveaux jeux à l'école : **Terminé**

Les tricycles, trottinettes, ro'l'asco, tricycle biplace ainsi que le range-vélos ont enfin pris du service dans la cour de l'école, à la plus grande joie de nos petits bouts. Montant de l'acquisition 2408€ HT, nous avons bénéficié du fonds de concours de la CAPV pour les petites communes à hauteur de 50 % du prix d'achat soit 1204€.

VIP (Vidéo-projecteur interactif) pour l'école : **Terminé**

Dès leur plus jeune âge, les enfants sont en contact avec les nouvelles tech-nologies. Le rôle de l'école est de leur donner des repères pour en com-prendre l'utilité et commencer à les utiliser de façon adaptée. Le VIP offre une palette d'outils très complète, rendant possible une utilisation riche et variée de tous les apprentissages. Les trois classes ont été équipées de VIP et tableau blanc pour un montant de 10243 € TTC, subventionné par le Mi-nistère de l'éducation nationale, à hauteur de 5121 €, au titre de l'appel à projets « Label école numérique ».

La rénovation des Tennis : **en cours 2022**

Les 2 courts de tennis – qui n'ont jamais fait l'objet de rénovation ou travaux importants depuis leur réalisation il y a bientôt 40 ans – seront entièrement rénovés cet été 2022 : Reprise intégrale du revêtement en béton poreux, remplacement du grillage et des portes d'accès, mise en accessibilité des 2 courts de tennis, remplacement de l'éclairage par de l'éclairage LED... Enfin des serrures connectées pour l'accès aux courts seront installées : elles per-mettront, par internet, après réservation du court, de récupérer un code provisoire permettant d'ouvrir le portail ; ils seront donc accessibles sous certaines conditions et après réservation à l'ensemble des Réaumontois. Des explications plus précises seront données dans un prochain Riomont.

Les marchés ont été attribués aux entreprises Laquet (lot infrastructures) et Epsig (lot travaux électriques). Le coût de l'opération est de 133 899 € HT et fait l'objet de subventions du Conseil Départemental dans le cadre de la Do-tation Territoriale (18 204,60 € HT), de l'Etat au titre de la DETR (25 460,96 € HT), et du fonds de concours du Pays Voironnais auprès des petites com-munes pour un montant prévisionnel de 38 484.17 € HT.

Le remplacement des jeux d'enfants du théâtre de verdure : **en cours 2022**

Hyper sollicités par les enfants, ils en avaient bien besoin ! La structure prin-cipale ainsi que le trèfle sur ressort seront remplacés. Et pour les plus grands, des barres de traction ainsi qu'une nouvelle table de ping-pong et un nouveau panier de basket seront installés ! Travaux prévus en mars/avril. Le pays voironnais participe au financement à hauteur de 15418€ HT (fonds de concours aux petites communes).

